

## FICHE TECHNIQUE

### "Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco" : L'intelligence collective pour mieux bâtir

#### Le contexte :

Pour mémoire, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, la Principauté est engagée dans des objectifs stricts de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : -50% en 2030 et neutralité carbone en 2050.

Pour conduire cette trajectoire ambitieuse et accompagner les acteurs de sa transition énergétique, Monaco s'est dotée de nombreux outils : Plan Énergie Climat, créations de la Mission pour la Transition Énergétique et du Fonds Vert National, élaboration du Livre Blanc, nouvelle réglementation énergétique des bâtiments...

**Dans le cadre de la politique de transition énergétique de l'État, la performance environnementale et énergétique des bâtiments est une priorité ; ce pôle représente en effet plus de 30% des émissions de gaz à effet de serre de Monaco.**

C'est dans ce contexte que Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, conviait, mardi 23 octobre dernier, les acteurs du bâtiment (les Services de l'État, la Chambre Immobilière Monégasque, les syndicats d'immeubles, la Chambre Patronale du Bâtiment, l'Ordre des Architectes, les bureaux d'études, les entreprises de la Principauté, tous corps confondus,...) à participer à une journée de présentation de la démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" (cf. infra), dont l'objectif est de favoriser les bonnes pratiques dans la construction.

#### La démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" :

Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) a été initiée en 2009 en PACA par l'association "Envirobot BDM" (<http://www.envirobotbdm.eu/>). Volontaire et innovante, cette démarche est basée sur le partage de compétences et la transversalité interprofessionnelle.

**Son objectif : favoriser les bonnes pratiques dans la construction** (réduction de l'impact des matériaux et des consommations d'eau et d'énergie, bio-climatisme, etc.) **pour préserver confort et santé, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.**

**BDM se définit à la fois par une évaluation du niveau environnemental des projets et par la mise en commun des expériences** : les solutions innovantes sont partagées pour assurer une plus-value pour toute la filière construction, tant pour les opérateurs immobiliers que les équipes de mise en œuvre et les entreprises en charge de la maintenance.

**Mais BDM se définit également par un accompagnement technique et humain des opérations de bâti**, qui débute dès la phase esquisse - soit en amont des projets de construction ou de rénovation - et se poursuit pendant la réalisation et jusqu'à deux ans après la date de livraison du bâtiment.

La démarche BDM représente à ce jour plus de 300 bâtiments accompagnés, évalués et améliorés, parmi lesquels un projet monégasque : la Villa Troglodyte (L'Opération est passée en juin 2016 en commission BDM, en phase conception).

Quand BDM devient BD2M... :

**D'ici la fin de l'année 2019, BDM sera adaptée au contexte et aux spécificités monégasques pour devenir BD2M : "Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco".**

Ce premier rendez-vous, donné par Marie-Pierre Gramaglia aux acteurs du bâtiment, a en effet posé les axes principaux de la démarche. Six journées de travail, réparties sur plusieurs mois, lui feront suite pour aboutir à la création de "*Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco*".

Ce nouveau référentiel permettra d'associer les corps de métier de la construction et de l'urbanisme de Monaco autour des enjeux prioritaires du Gouvernement : la performance environnementale et énergétique des bâtiments. Ou comment concilier, en construction comme en rénovation, efficacité énergétique, confort et esthétique d'un bâtiment.

BD2M ne pourra être bâti qu'avec l'ensemble des acteurs concernés.

*"Il s'agit d'une initiative volontaire, pleinement cohérente avec le climat méditerranéen et qui répond aux attentes des utilisateurs, puisque définie par et pour eux. Cette démarche 'Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco' est à construire : elle sera ce que vous en ferez"*, déclare Cyril Gomez, Directeur Général du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

L'événement du 23 octobre 2018 :

BDM est portée et coordonnée, en Principauté, par la Mission pour la Transition Énergétique qui accueillait, mardi 23 octobre, au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, les acteurs du bâtiment. Des élèves du Lycée Technique étaient également invités à y assister.

La matinée était articulée en plusieurs temps :

- ✚ deux discours d'ouverture, prononcés respectivement par Annabelle Jaeger-Seydoux, Directeur de la Mission pour la Transition Énergétique, et Cyril Gomez\* ;
- ✚ des présentations d'opérations accompagnées par la démarche BDM ;
- ✚ l'annonce du programme de travail relatif à la création de BD2M.

L'après-midi était dédiée à des ateliers participatifs sur la spécificité du contexte monégasque (forte densité urbaine, réglementation énergétique particulière, contexte économique,...). Les participants étaient répartis en groupes de travail centrés sur la construction neuve, la rénovation et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation énergétique.

Avec **plus de 160 participants comptabilisés**, l'événement a permis des échanges nourris et constructifs.

Annabelle Jaeger-Seydoux a conclu : "*Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco' sera pleinement adaptée au contexte monégasque, en rénovation comme en construction neuve. Une dynamique est enclenchée mais, considérant l'urgence climatique, il nous faut aller quatre fois plus vite, ensemble*".

---

\*: Cyril Gomez représentait Marie-Pierre Gramaglia, laquelle participait par ailleurs à un petit-déjeuner presse en présence du Ministre d'Etat et des Conseillers de Gouvernement-Ministres

---

Toute l'information : <https://transition-energetique.gouv.mc/Moyens-d-action/Batiments-Durables-Mediterraneens-de-Monaco>

En savoir plus sur BDM : <http://polebdm.eu/projets>

Contact : Mission pour la Transition Énergétique - [transition-energetique@gouv.mc](mailto:transition-energetique@gouv.mc)

**Direction de la Communication**

10, Quai Antoine 1er - BP 458

Tel : (+377) 98 98 22 22

Fax : (+377) 98 98 22 15

[presse@gouv.mc](mailto:presse@gouv.mc)

[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)